

## Culture risques Tous vigilants, tous gagnants

Lancé opérationnellement en janvier 2011, le programme ERM (ENTERPRISE RISK MANAGEMENT) a pour objet d'améliorer la cohérence et l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques au sein du Groupe en intégrant pleinement leur prévention et leur contrôle à la gestion courante des métiers de la banque et en s'appuyant sur trois leviers : le déploiement d'un pilotage stratégique fondé sur un appétit pour le risque maîtrisé, l'optimisation des dispositifs de contrôle, et le renforcement de la culture risques de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. En 2014, le programme ERM :

- a supervisé le renforcement du contrôle permanent. Voir page 10 ;
- a poursuivi le développement de la culture risques à travers des actions de formation et de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de risque.
- a contribué à la formalisation du Risk Appetite Statement synthétisant le profil de risque cible afin d'assurer le partage d'une vision commune au sein du Groupe. Voir page 60.



Les administrateurs de nationalité étrangère sont au nombre de 5.

Les administrateurs indépendants sont ainsi au nombre de 10 sur 14 au 31 décembre 2014, soit plus de 83 % des membres du Conseil d'administration si l'on retient la nouvelle règle de calcul du Code AFEP-MEDEF qui exclut du calcul les représentants des salariés (71 %, si les administrateurs salariés sont inclus). Cette proportion est nettement supérieure à l'objectif que s'est fixé le Conseil d'administration de respecter la proportion de 50 % d'administrateurs indépendants, recommandée dans le code AFEP-MEDEF.

### Principes de gouvernance, de contrôle et d'organisation de la gestion des risques

Le groupe Société Générale accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste et efficiente pour maîtriser ses risques, dans tous les métiers, marchés et régions où il opère, tout en accompagnant ses activités.

La gouvernance de la gestion des risques du Groupe repose sur :

- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'entreprise dans le processus de gestion des risques et la promotion de la culture risques, depuis le Conseil d'administration jusqu'aux équipes opérationnelles ;
- des règles et procédures internes clairement définies ;
- une surveillance continue exercée par une instance indépendante pour assurer le suivi des risques et veiller à l'application des règles et procédures.

La gouvernance de la maîtrise des risques du Groupe est assurée

au travers de deux instances principales : le Conseil d'administration et la Direction générale.

- Le Conseil d'administration, et plus particulièrement son Comité d'audit, de contrôle interne et des risques, procède régulièrement à une revue approfondie du dispositif de gestion, de prévention et d'évaluation des risques.
- La Direction générale présente au moins une fois par an au Conseil d'administration les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques du Groupe, y compris le Code de conduite fiscale du Groupe. Sous son autorité, trois comités spécialisés du Comité exécutif du Groupe assurent le pilotage central du contrôle interne et des risques : le Comité des risques, le Comité financier et le Comité de coordination du contrôle interne Groupe.

Il convient de préciser en complément que les principes, les procédures et les infrastructures de gestion des risques du Groupe ainsi que leur mise en œuvre sont soumis au contrôle de la Direction du contrôle périodique.

### Comités spécialisés du Conseil d'Administration

 > COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Le Comité d'audit, de contrôle interne et des risques du Conseil d'Administration<sup>(1)</sup>

Il a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

42 %  
DE FEMMES

au Conseil d'administration

83 %

d'administrateurs indépendants

(1) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CACIR a été séparé en Comité des risques et Comité d'audit et de contrôle interne